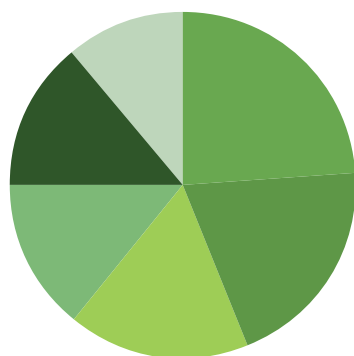








FICHE

LA POLITIQUE DE COHÉSION 2021-2027

UNE EUROPE PLUS VERTE

Près de **3,4 milliards d'euros** de FEDER pour financer
la **transition écologique** et **énergétique**.

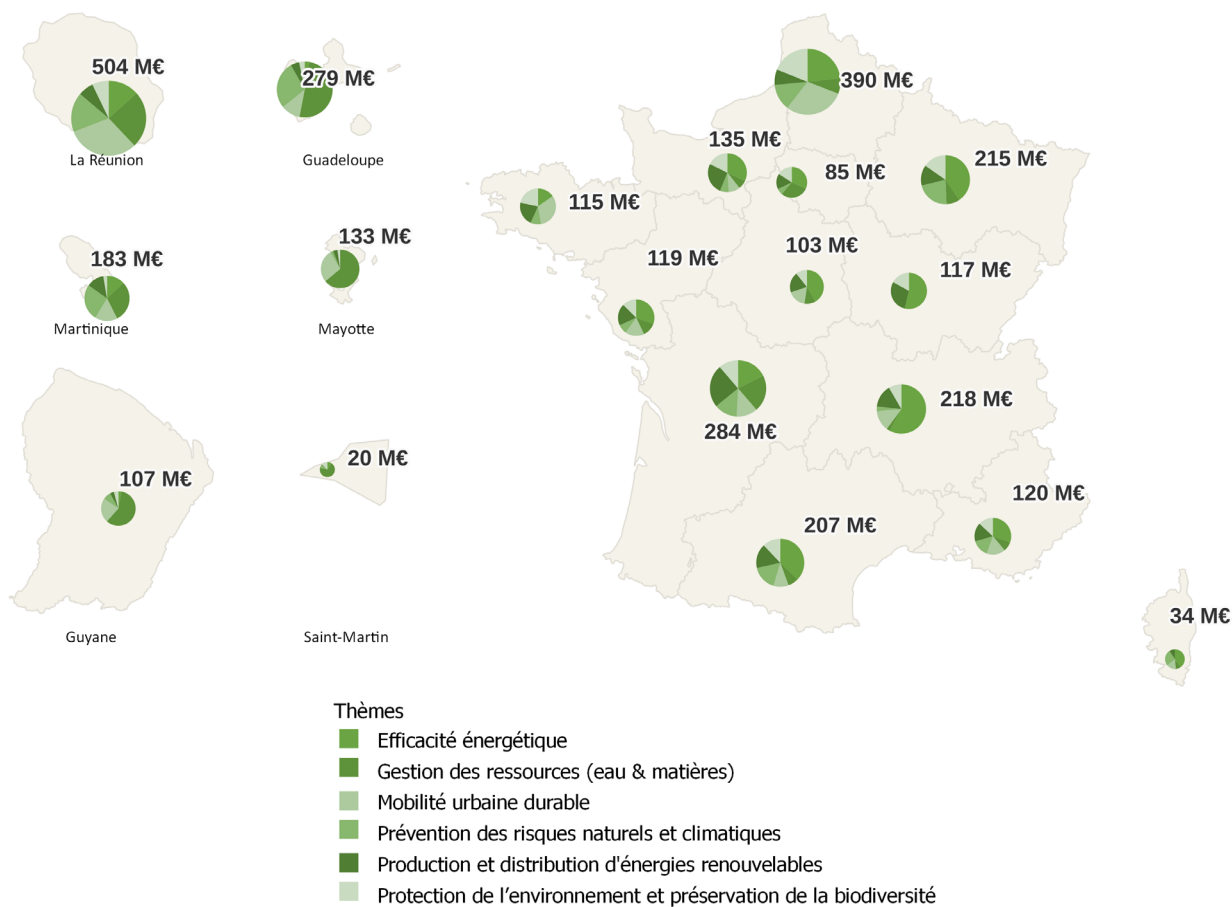


	Efficacité énergétique 803 M€ (24%)
	Gestion des ressources (eau & matières) 686 M€ (20%)
	Mobilité urbaine durable 592 M€ (17%)
	Prévention des risques naturels et climatiques 465 M€ (14%)
	Production et distribution d'énergies renouvelables 464 M€ (14%)
	Protection de l'environnement et préservation de la biodiversité 366 M€ (11%)

RAPPEL DES DÉFIS POUR LA FRANCE*

- Le résidentiel et le tertiaire contribuant à 45 % de la consommation finale énergétique en 2019 et 21 % des émissions de gaz à effet de serre
- La part des énergies renouvelables dans la consommation finale brute d'énergie en France s'élevant à 19,1 % en 2020 (contre un objectif initial de 23 % pour la France en 2020)
- 62 % de la population française exposée aux risques climatiques (inondations, tempêtes, feux de forêt...)
- 300 kg par an et par habitant de déchets mis en décharge en 2018
- 31 % des émissions de CO₂ en 2019 imputables aux transports en France

MONTANT PAR RÉGION ET RÉPARTITION PAR OBJECTIF SPÉCIFIQUE



CHIFFRES-CLÉS

- **Près de 3,4 milliards d'euros de FEDER**
- **5,7 milliards d'euros** investis au total sur cette thématique (taux moyen de cofinancement de près de 60 % en moyenne)

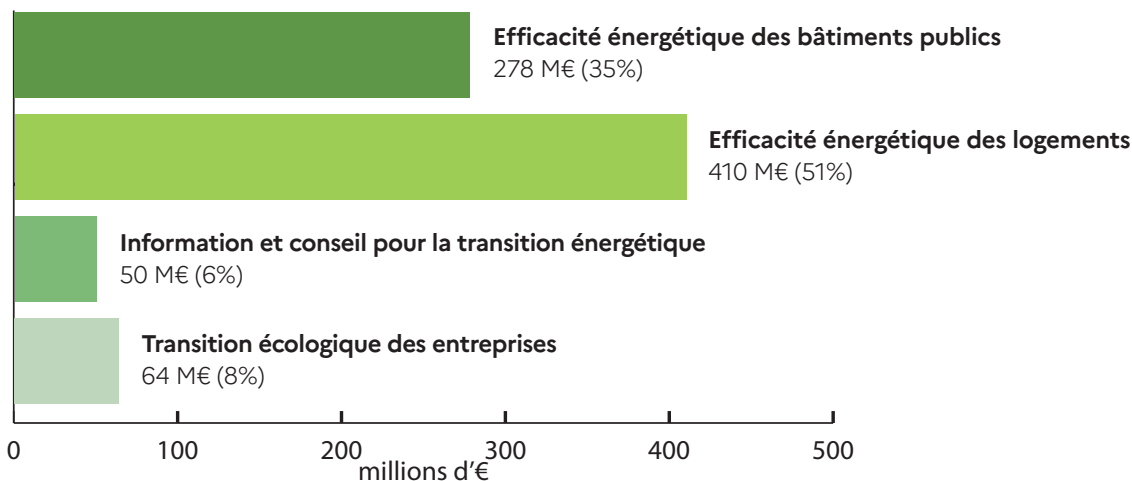
EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

| **803 millions €** de FEDER pour 1,5 milliards € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Construire et rénover d'une manière économe en énergie et en ressources
- Mobiliser l'industrie pour une économie propre et circulaire



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Près de 65 000 logements dont la performance énergétique a été améliorée
- Plus d'un million de m² de bâtiments publics dont la performance énergétique a été amélioré

410 M€ DE FEDER

dédiés à l'efficacité énergétique des logements



PRINCIPALES ACTIONS FINANÇÉES

- Rénovation énergétique des logements privés et logements sociaux
- Rénovation énergétique zéro énergie (Energie Sprong)
- Recours aux EnR et matériaux biosourcés dans les opérations de rénovation



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Propriétaires privés, bailleurs sociaux, syndicats de propriété, locataires

278 M€ DE FEDER dédiés à l'efficacité énergétique des bâtiments publics



PRINCIPALES ACTIONS FINANCIÉES

- Rénovation énergétique des bâtiments publics tertiaires
- Rénovation énergétique des bâtiments publics d'enseignement (collèges, lycées et établissements d'enseignement supérieur)
- Recours aux EnR et matériaux biosourcés dans les opérations de rénovation



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, leurs groupements et leurs opérateurs, EPCI, associations, établissements publics (d'éducation et/ou d'enseignement supérieur et de recherche, de santé), établissements culturels, structures d'économie mixte

64 M€ DE FEDER dédiés à la transition écologique des entreprises



PRINCIPALES ACTIONS FINANCIÉES

- Rénovation énergétique des bâtiments des entreprises
- Changements de process industriel, maîtrise de l'énergie des process de production
- Récupération, stockage et valorisation de chaleur fatale



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- TPE, PME et ETI, entreprises industrielles, organisme de droit privé, structures d'économie mixte

50 M€ DE FEDER dédiés à l'information et conseil pour la transition énergétique



PRINCIPALES ACTIONS FINANCIÉES

- Etudes et diagnostics sur les besoins énergétiques
- Sensibilisation sur les pratiques de sobriété énergétique
- Appui technique, administratif et financier aux projets de rénovation énergétique



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Citoyens, propriétaires privés, bailleurs sociaux, collectivités, associations, établissements publics, TPE, PME et ETI, entreprises industrielles, organisme de droit privé, structures d'économie mixte



INSTRUMENTS FINANCIERS

- Typologies des outils envisagés : prêts (dont prêts bonifiés), avances, garanties, fonds propres ou quasi fonds propres
- Type de bénéficiaires : collectivités, établissements publics, associations, bailleurs sociaux, propriétaires privés, TPE, PME, ETI et grandes entreprises (sous conditions)
- Montant de fonds EU estimés : 40 M€ (soit 5% de l'enveloppe totale dédiée à l'efficacité énergétique)

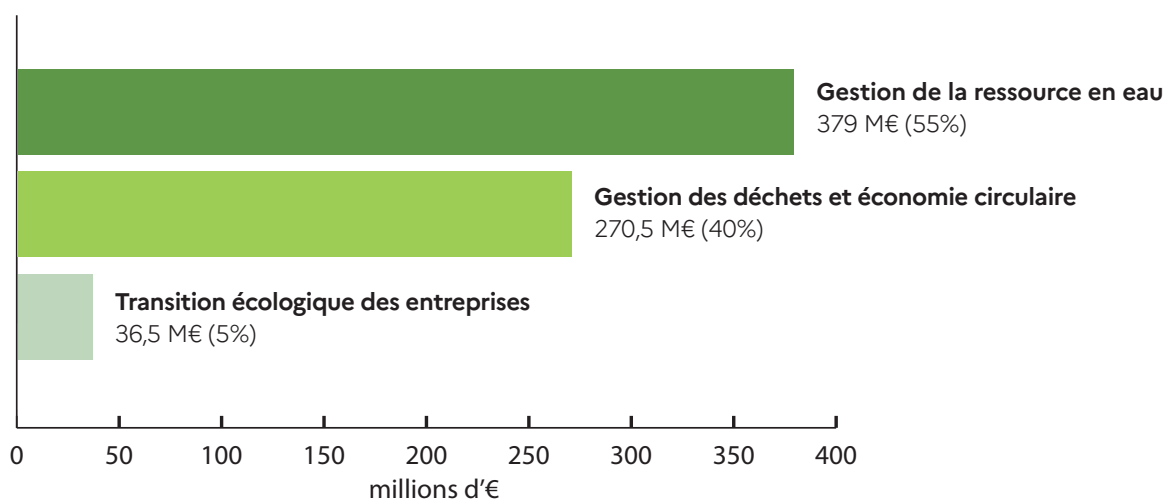
GESTION DES RESSOURCES (EAU & MATIÈRES)

| **686 millions €** de FEDER pour 990 millions € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Valoriser le traitement des déchets
- Apporter des solutions à la problématique du stockage des déchets
- Diminuer les besoins en matières premières et en énergie et réduire ses déchets en valorisant l'utilisation circulaire des produits
- Investir dans la gestion de l'eau et l'assainissement (notamment dans les Régions Ultrapériphériques)
- À noter que les DOM sont particulièrement prégnants dans cette thématique : près de 70 % de l'enveloppe allouée à la gestion des ressources concernent les DOM, et près de 90 % des dépenses liées à la gestion de l'eau sont prévues dans les DOM.



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Près de 2,5 millions de tonnes de déchets supplémentaires recyclés par an
- Près de 250 000 tonnes de déchets utilisés comme matières premières par an

379 M€ DE FEDER dédiés à la gestion de la ressource en eau



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

Dans les DOM (soit 90% des dépenses liées à la gestion de l'eau) :

- Rénovation et extension des réseaux d'eau potable
- Assainissement des eaux, traitement des eaux usées

En métropole :

- Sensibilisation pour favoriser les économies d'eau
- Etudes et diagnostics sur la ressource en eau
- Réutilisation des eaux non conventionnelles



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités et leurs groupements, Etat, établissements publics, syndicats compétents pour la gestion de l'eau, organismes de recherche, associations

270,5 M€ DE FEDER dédiés à la gestion des déchets et économie circulaire



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Démarches d'économie circulaire et éco-fonctionnalité
- Construction ou modernisation de déchetteries et recyclerie + unités de tri
- Amélioration du tri à la source des déchets
- Ecologie Industrielle et Territoriale (EIT)
- Accompagnement des filières du réemploi, de la réparation et du recyclage
- Tri et valorisation des DAE, réutilisation et valorisation des matériaux recyclés



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, établissements publics, associations, structures de l'économie sociale et solidaire, sociétés d'économie mixte, entreprises

36,5 M€ DE FEDER dédiés à la transition écologique des entreprises



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Intégration des Matières Premières Recyclées (MPR) et autres matières issues du recyclage dans les procédés industriels
- Accompagnement des entreprises et filières dans leur transition verte
- Écoconception
- Limitation de la production de déchets et d'utilisation des matières premières issues du recyclage dans les entreprises



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- PME/TPE dont industrielles, artisanales, de services, de l'économie sociale et solidaire, organismes professionnels, pôles de compétitivité et clusters, filières économiques

MOBILITÉ URBAINE DURABLE

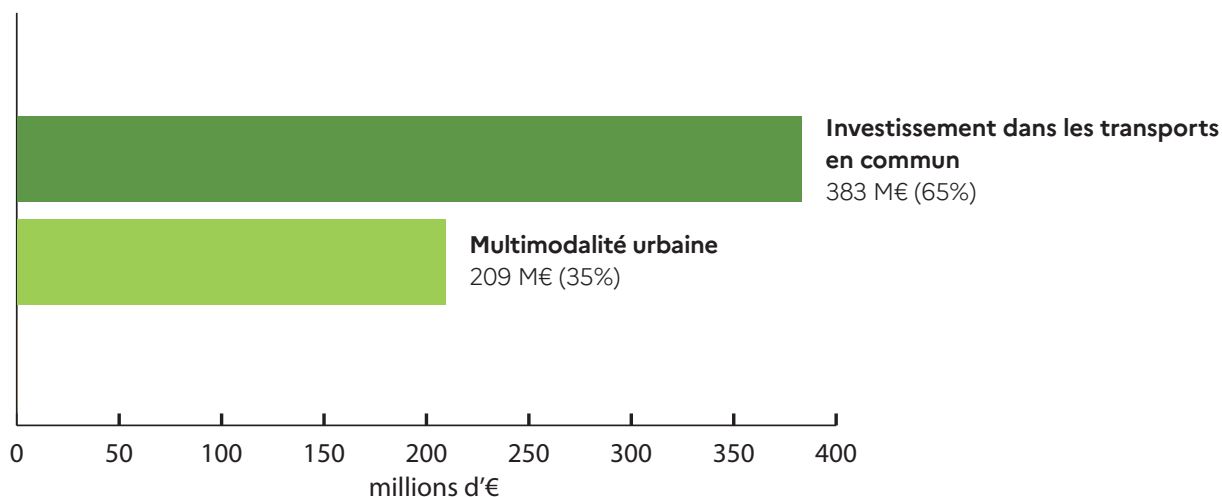
| 592 millions € de FEDER pour 991 millions € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Développer la mobilité urbaine durable à l'échelle des collectivités (pour une mobilité urbaine compétitive et économe en ressources)
- Développer plus fortement les infrastructures de transport dans les RUP

À noter que les DOM sont particulièrement prégnants dans cette thématique : près de 50 % de l'enveloppe allouée à la mobilité urbaine durable concernent les DOM pour le financement d'infrastructures (contre le financement de petits projets en métropole)



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 1 300 km de pistes cyclables soutenues
- Plus de 15 millions d'utilisateurs annuels de pistes cyclables
- 285 connexions intermodales nouvelles ou modernisées

383 M€ DE FEDER dédiés à l'investissement dans les transports en commun



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Aménagement des rames TER
 - Projets d'axes réservés aux transports collectifs
 - Aménagements d'arrêts de transports collectifs (multimodaux)
 - Nouveaux services de mobilité en relais des transports collectifs (location/prêts de vélos, services de voitures électriques en libre service)
- Les projets visant le développement d'infrastructures de transports en commun concernent essentiellement les DOM.



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, organismes publics, associations, gestionnaires d'équipements générateurs de flux, exploitants de réseau (SNCF Gares & Connexions...), syndicats mixtes, autorités organisatrices des transports

209 M€ DE FEDER dédiés à la multimodalité urbaine



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Extension et aménagement de pistes cyclables, développement d'infrastructures cyclables (1/4 de l'enveloppe dédiée à la mobilité finance des projets de pistes cyclables)
- Pôles d'échanges multimodaux
- Solutions de mobilité utilisant l'énergie hydrogène et Gaz Naturel Véhicule (bioGNV)
- Infrastructures et équipements permettant l'usage de carburants alternatifs dont bornes électriques
- Numérisation des transports urbains propres



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, organismes publics, associations, gestionnaires d'équipements générateurs de flux, syndicats mixtes, autorités organisatrices des transports, propriétaires ou exploitants des infrastructures de distribution de carburants alternatifs

PRÉVENTION DES RISQUES NATURELS ET CLIMATIQUES

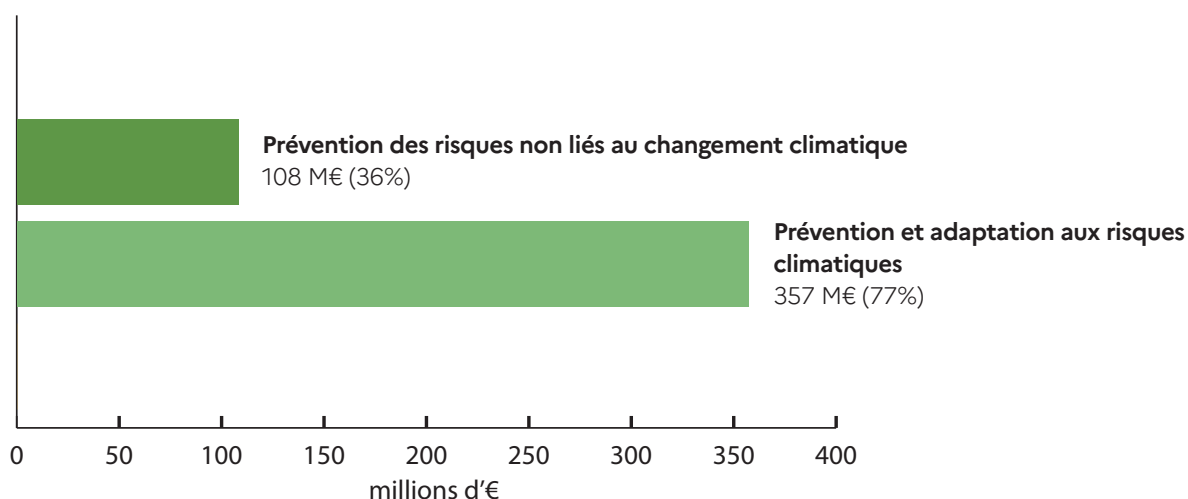
| **465 millions €** de FEDER pour 725 millions € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Renforcer la résilience et la protection des populations, des territoires et des écosystèmes face aux impacts du changement climatique
- Répondre à moyen terme aux impacts liés à l'insularité et aux contraintes de relief
- Préserver le littoral des risques naturels, notamment dans les RUP (où les risques naturels y sont accentués)

À noter que les DOM sont particulièrement prégnants dans cette thématique : près de la moitié de l'enveloppe allouée à la prévention des risques naturels et climatiques concerne les DOM



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 700 000 personnes bénéficiant de mesures de protection contre les inondations

357 M€ DE FEDER dédiés à la prévention et adaptation aux risques climatiques



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Études sur la résilience des territoires, développement d'une culture du risque
- Stratégies locales de gestion du risque inondation et gestion durable du littoral
- Lutte contre les effets d'îlots de chaleur en ville, renaturation des zones exposées aux risques
- Zones de ralentissement dynamique des crues, construction/restauration de digues
- Désimperméabilisation des sols



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, établissements publics (de bassin, d'aménagement, de gestion de l'eau...), gestionnaires d'espaces naturels, associations, organismes de recherche, syndicats compétents sur la gestion du risque, établissements d'enseignement, ports, entreprises

108 M€ DE FEDER dédiés à la prévention des risques non liés au changement climatique



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Mise aux normes parasismiques des établissements scolaires et les ouvrages d'art
- Réalisation d'ouvrages pour faire face aux risques naturels non climatiques
- Études sur les risques sanitaires et technologiques
- Sensibilisation et information préventive sur les risques liés à ces aléas naturels



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, établissements publics, gestionnaires d'espaces naturels, associations, organismes de recherche, syndicats compétents sur la gestion du risque, établissements d'enseignement, structures agissant sur l'éducation, la sensibilisation et l'information

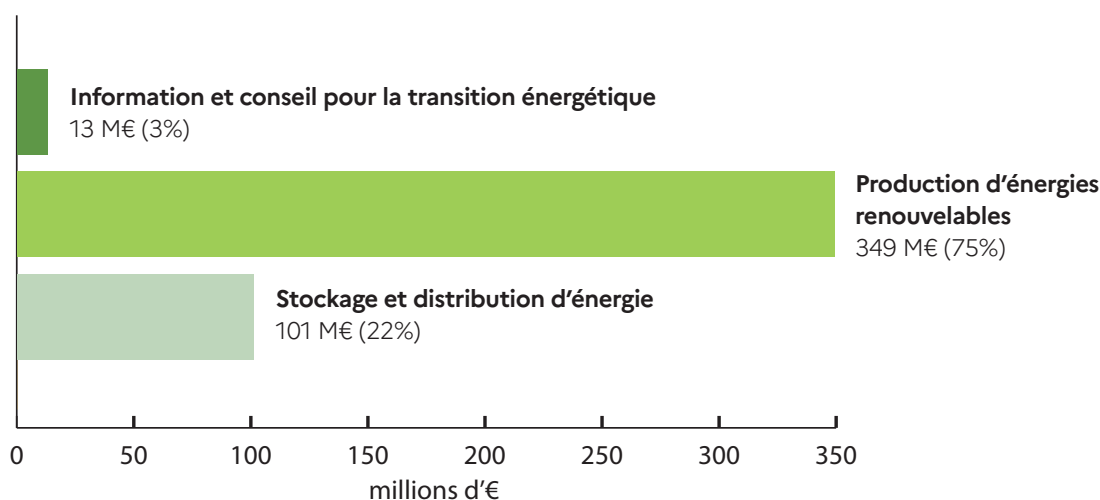
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉNERGIES RENOUVELABLES

| **464 millions €** de FEDER pour 834 millions € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Réduire de 40 % les émissions de gaz à effet de serre d'ici 2030
- Atteindre 32 % de part des ENR dans la consommation finale
- Réduire de 20 % la consommation énergétique et de 30 % l'utilisation d'énergies fossiles
- Rééquilibrer le mix énergétique pour limiter la part du nucléaire à 50 %



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 2 millions de MWh d'énergies renouvelables produits par an

349 M€ DE FEDER

dédiés à la production d'énergies renouvelables



PRINCIPALES ACTIONS FINANCIÉES

- Biomasse, méthanisation et méthanation (biogaz)
- Développement du photovoltaïque et de l'éolien
- Hydrogène renouvelable
- Énergies marines
- Création et rénovation des réseaux de chaleur et de froid, récupération de chaleur



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Organismes publics, collectivités, établissements publics, associations, organismes professionnels, syndicats d'énergie, entreprises, communautés d'énergie renouvelable, bailleurs sociaux, établissements d'enseignement

101 M€ DE FEDER dédiés au stockage et distribution d'énergie



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- **Systèmes énergétiques intelligents et de stockage énergétique (smart grids, autoconsommation collective, batteries...)**
- **Solutions de flexibilité du réseau public d'électricité**
- **Projets innovants de stockage et de convergence entre vecteurs énergétiques**
- **Gestion V2G (véhicule to grid) des stations de recharge pour véhicules électriques**



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Organismes publics, collectivités, établissements publics, associations, organismes professionnels, syndicats d'énergie, entreprises, communautés d'énergie renouvelable, établissements d'enseignement, gestionnaires de réseaux, centres technologiques

13 M€ DE FEDER dédiés à l'information et conseil pour la transition énergétique



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- **Études de faisabilité pour l'intégration des EnR adaptées dans les projets et accompagnement pour l'intégration de ces EnR**
- **Animation de filières et de réseaux pour développer la connaissance sur les EnR et identifier les potentiels d'EnR disponibles et mobilisables**
- **Sensibilisation des populations au développement des EnR**



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Organismes publics, collectivités, établissements publics, associations, organismes professionnels, syndicats d'énergie, entreprises, communautés d'énergie renouvelable, bailleurs sociaux, établissements d'enseignement



INSTRUMENTS FINANCIERS

- Typologies des outils envisagés : prêts, garanties, fonds propres ou quasi-fonds propres
- Montant de fonds EU estimés : 35,30 M€ (soit 8 % de l'enveloppe totale dédiée à la production et à la distribution d'énergies renouvelables)

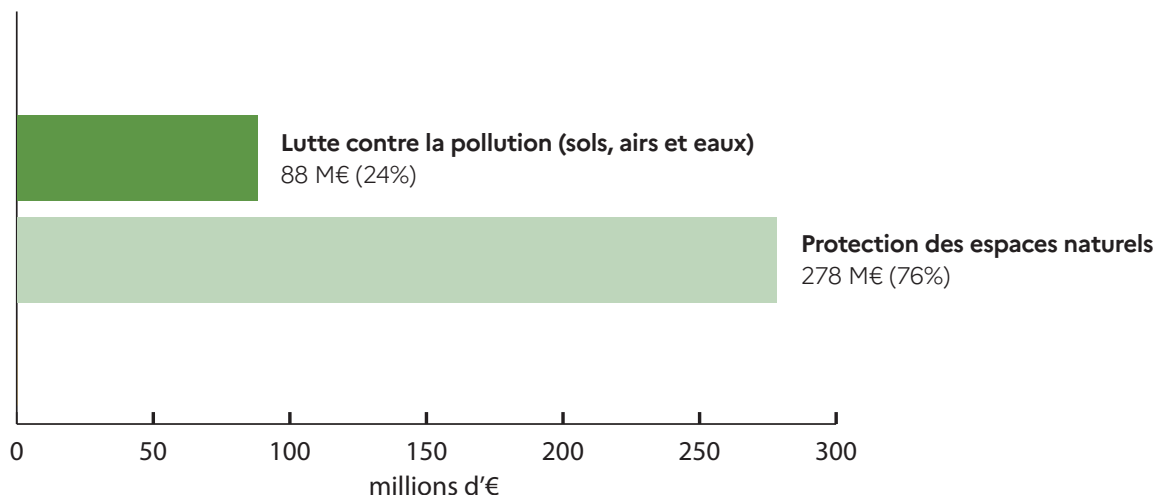
PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT ET PRÉSERVATION DE LA BIODIVERSITÉ

| **366 millions €** de FEDER pour 635 millions € d'investissements



PRIORITÉS AU NIVEAU NATIONAL

- Porter à 30% la part des aires marines et terrestres protégées, dont 10% d'aires protégées en protection stricte d'ici 2022
- Requalifier les friches en fonction de leurs enjeux territoriaux propres
- Protéger et valoriser la biodiversité terrestre et marine et leurs écosystèmes naturels fragiles



Principales réalisations et résultats à horizon 2029

- Plus de 567 000 hectares de sites Natura 2000 protégés ou restaurés
- Près de 100 000 hectares d'infrastructures vertes soutenues (à d'autres fins que pour l'adaptation au changement climatique)

278 M€ DE FEDER dédiés à la protection des espaces naturels



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Stratégies locales de reconquête de la biodiversité
- Renaturation et reconversion des friches
- Protection, restauration et conservation des habitats et des espèces, des écosystèmes et des continuités terrestres et aquatiques
- Renaturation d'espaces urbanisés
- Protection des réserves naturelles et des sites protégés, trames vertes et bleues



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, établissements publics, organismes consulaires, organismes de recherche, associations, fondations, gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels, Parcs Naturels Régionaux, syndicats mixtes, PME

88 M€ DE FEDER dédiés à la lutte contre la pollution (sols, air et eaux)



PRINCIPALES ACTIONS FINANCÉES

- Lutte contre les pollutions des eaux côtières
- Aménagements pouvant contribuer à constituer des puits de carbone et des îlots de fraîcheur dans les espaces urbains



BÉNÉFICIAIRES CIBLÉS

- Collectivités, établissements publics, organismes consulaires, organismes de recherche, associations, fondations, gestionnaires et propriétaires d'espaces naturels, Parcs Naturels Régionaux, syndicats mixtes, PME

L'Agence nationale de la cohésion des territoires en tant qu'autorité nationale de coordination des fonds européens et du FEDER édite des publications à destination des acteurs des fonds européens.

L'ensemble de ces publications est disponible sur le site www.europe-en-france.gouv.fr

Contacts



Agence nationale de la cohésion des territoires

europe@anct.gouv.fr

En savoir plus

L'Europe s'engage en France :
<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr>

Fiches programmes FEDER-FSE+ FTJ 2021-2027 :
<https://www.europe-en-france.gouv.fr/fr/ressources/fiches-programmes-feder-fse-ftj-2021-2027>

-  @L'Europe s'engage en France
-  @L'Europe s'engage en France
-  @EuropeenFrance
-  @EuropenFrance
-  @europe_en_france